

Sainte-Anne Infos

MARCHÉ DU TERROIR MAI 2014
1^{er} Prix au concours du « Far revisité »

Juillet • 2014

Le Mot du Maire

Bonjour à tous,

J'aimerais vous donner quelques informations sur les travaux en cours dans la commune qui vont modifier nos habitudes.

La construction du multi accueil au carrefour des routes de Pluneret, Plumergat et Mériadec avance. La fin des travaux est prévue pour la fin de l'année ou début 2015, pour une ouverture de la structure en mars 2015.

La construction du nouvel EHPAD Sainte-Marie et la rénovation de Ker Anna ont débuté et vont durer plusieurs mois.

De plus, nous avons entamé une campagne de sécurisation des routes et espaces publics sur la commune, aujourd'hui cela concerne les travaux aux abords de l'école du « Cheval Blanc » qui dureront une bonne partie du mois de juillet. Le projet, consultable en mairie, a fait l'objet de modifications après une rencontre avec les riverains. Tous ces travaux génèrent des nuisances et des perturbations notamment sur la circulation. Je vous invite à être patients et indulgents, cela concerne la sécurité de nos enfants et permettra une plus grande fluidité du trafic routier.

Le beau temps du mois de juin laisse augurer d'une belle saison. L'été est propice aux activités extérieures, aussi il est utile de se rappeler quelques règles de bon voisinage :

- Le bruit est l'ennemi numéro un des ententes entre voisins car le soir, il est amplifié. Respectons nos voisins pour profiter pleinement des espaces extérieurs.

- L'interdiction de faire du feu est maintenue, pensez à prendre vos précautions lors du traditionnel barbecue.

Pour le confort de tous les habitants, merci aux propriétaires canins qui ont pris l'habitude de ramasser les déjections que leurs compagnons laissent dans les espaces publics. Les autres sont invités à en faire de même.

Plusieurs manifestations auront lieu dans la commune cet été. Notamment le **5 août** : célébration du 70^{ème} anniversaire de la mort des Abbés ALLANIC et LE BARH, fusillés par les Allemands devant l'EHPAD Sainte-Marie (route de Brec'h). Une cérémonie sera organisée en leur honneur, je vous invite à y participer en se rappelant leur sacrifice.

Pour passer un bel été, d'autres manifestations sont programmées :

- **Les 25 et 26 juillet** : 100^{ème} anniversaire de la déclaration du Pape Pie X faisant Sainte-Anne, patronne des Bretons.
- **Les 23 et 24 août** : le traditionnel festival des galettes du monde.
- **6 septembre** : forum des associations ainsi qu'une bourse aux vêtements et articles de sports.

Je vous souhaite un bon été et d'agréables vacances à tous.

A bientôt.

Le Maire - Roland GASTINE

Numéros Utiles

Mairie 02 97 57 63 91
Fax : 02 97 57 72 33
contact@sainte-anne-auray.com
www.sainte-anne-auray.com

Santé
Cabinet médical 02 97 57 57 18
Cabinet infirmier 02 97 57 65 40
Pharmacie 02 97 57 63 05
Dentiste 02 97 57 66 52
Kinés 02 97 31 98 78
Ostéopathe 06 15 58 75 05
Vétérinaire 02 97 31 73 00
Urgence vétérinaire 06 48 28 39 65
Pompiers 18
Police 17
Samu 15
Centre anti-poison 02 99 59 22 22
La Poste 02 97 57 64 92
Office de Tourisme 02 97 24 34 94
Ouest France 06 84 07 84 71
Le Télégramme 06 62 08 54 46

Directeur de la publication :
Roland GASTINE, Maire de Ste-Anne d'Auray
Membres de la rédaction :
TROBOA Christian - ROBIN Philippe
REBY Stéphanie - LE LOSTEC Nicolas
LE ROUX Franck - JOUNOT Yvan
DESMARCHELIER Patrick - ANDRE Nathalie
Florence MORY

Conception et réalisation :
Frédéric SUEUR
CRÉAPRINT-COMMUNICATION
06 07 08 67 10
www.creaprint-communication.com
Tirage : 1200 exemplaires
Imprimé sur papier recyclé
Encre végétale

État Civil Période d'AVRIL à MAI 2014

NAISSANCES		DÉCÈS	
5 mai	Léha LANTHIER	1 ^{er} mars	Yvette LEPINE née DUPIAU
18 mai	Rafaël LABISTE	2 avril	Marie QUËTU
		3 avril	André GUÉGAN
		3 avril	Bernadette ONNO née QUILLERE
5 avril	Pascal DÉROUT et Annie-Claude GABORIAU	4 avril	Mélanie POSTIC
		6 avril	Joseph DRÉANO
		8 avril	Marie BRIANCEAU née PÉDRONO
		9 avril	Marie LE FOLL
		18 avril	Marie LE PADELLEC
		22 avril	Marie DRÉANO née LE ROHELLEC
		2 mai	Anne LE GAL
		16 mai	Marie HENRIO née LE BOULLEC
		20 mai	Renée CRESPEL
		25 mai	Anne GUILLEMET née LUBERT

AQTA Auray Quiberon Terre Atlantique, votre Communauté de communes

UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, POUR QUOI FAIRE ?

Une Communauté de communes est une collectivité qui exerce les compétences que les communes adhérentes lui transfèrent. Elle peut ainsi réaliser des équipements d'intérêt communautaire, offrir des services à la population et conduire des actions que les communes seules ne pourraient pas proposer.

LES CARACTÉRISTIQUES D'AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

Créée le 1^{er} janvier 2014, la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique est le résultat de la fusion de :

- 4 Communautés de communes (Auray Communauté, la Ria d'Étel, les Trois Rivières, la Côte des Mégalithes),
- 4 communes isolées (Quiberon, St-Pierre-Quiberon, Houat et Hoedic),
- du Syndicat mixte Auray Belz Quiberon Pluvigner (ABQP) (eau, assainissement, gestion des déchets),
- et de la mutualisation avec le Syndicat mixte du Pays d'Auray (qui comprend la Communauté de communes d'Auray Quiberon Terre Atlantique et de la Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer).

Elle réunit 24 communes : Auray, Belz, Brec'h, Camors, Carnac, Crac'h, Erdeven, Etel, Hoedic, Houat, Landaul, Landévant, La Trinité-sur-Mer, Locmariaquer, Locoal-Mendon, Ploemel, Plouharnel, Plumergat, Pluneret, Pluvigner, Quiberon, Ste-Anne d'Auray, St-Philibert, St-Pierre-Quiberon et compte 86 000 habitants.

LA GOUVERNANCE

Présidée par M. Philippe LE RAY, Député du Morbihan, Auray Quiberon Terre Atlantique compte 56 délégués élus au suffrage universel direct pour un mandat de 6 ans.

Pour répondre aux enjeux et organisation des services de cette nouvelle communauté de communes, le Président s'est entouré de 15 vice-présidents responsables des thématiques suivantes :

- **Pôle d'Echange Multimodal de la gare TGV d'Auray et de la politique de transports et des déplacements**
M. Fabrice ROBELET, 1^{er} vice-président et maire de Brec'h
- **Rapporteur du budget-Ordures ménagères-Gestion des déchets :**
M. Dominique RIGUIDEL, 2^{ème} vice-président et maire d'Erdeven

- **Politique des bassins versants-Protection des milieux-Service public d'assainissement non collectif (SPANC) :**
Mme Annie AUDIC, 3^{ème} vice-présidente et conseillère municipale de Crac'h
- **Services et conseils aux publics :**
M. Gérard PIERRE, 4^{ème} vice-président et maire de Plouharnel,
- **Politique de l'habitat et du logement :**
Mme Laurence LE DUVEHAT, 5^{ème} vice-présidente et maire de St-Pierre-Quiberon
- **Economie numérique :**
M. Bruno GOASMAT, 6^{ème} vice-président et maire de Belz,
- **Culture et patrimoine :**
Mme Monique THOMAS, 7^{ème} vice-présidente et conseillère municipale de Carnac
- **Economie touristique :**
M. Bernard HILLIET, 8^{ème} vice-président et maire de Quiberon
- **Développement durable et valorisation énergétique :**
Mme Aurélie RIO, 9^{ème} vice-présidente et adjointe au maire de Pluvigner
- **Développement économique et gestion des zones d'activités :**
M. Ronan ALLAIN, 10^{ème} vice-président et adjoint au maire d'Auray
- **Relations et services aux communes :**
Mme Andrée VIELVOYE, 11^{ème} vice-présidente et maire de Houat
- **Assainissement collectif et eau potable :**
M. Roland GASTINE, 12^{ème} vice-président et maire de Ste-Anne d'Auray
- **Politique petite enfance et jeunesse :**
Mme Lenaïck LE PORT-HELLEC, 13^{ème} vice-présidente et adjointe au maire de Ploemel
- **Politique du sport :**
M. Pascal LE CALVÉ, 14^{ème} vice-président et adjoint au maire de Landévant
- **Politique des solidarités :**
Mme Jessica KERVADEC, 15^{ème} vice-président et adjointe au maire de Landaul

LES FINANCES D'AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

Auray Quiberon Terre Atlantique est doté d'un budget de 120,7 millions €, dont plus de la moitié en investissement, pour exercer les métiers qui lui ont été confiés. Ceux-ci concernent sur les 24 communes tout aussi bien des services de votre vie quotidienne comme la distribution de l'eau, l'assainissement collectif et le contrôle des assainissements collectifs, que la gestion des déchets ménagers ou celle des 32 parcs d'activités économiques répartis sur le territoire.

SES COMPÉTENCES

Lors de la création de la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique, les services et les compétences des structures fusionnées ont été repris dans leur intégralité. Les services et actions ne sont donc pas encore identiques sur tout le territoire (multi-accueil, sport, ...). L'assemblée des 56 élus a jusqu'au 31 décembre 2015 pour définir très précisément les compétences qu'elle conserve et celles qui peuvent être rétrocédées aux communes.

DES PROJETS PRIORITAIRES EN 2014

Avant cette échéance, des priorités ont d'ores et déjà été définies pour 2014 :

- L'aménagement du Pôle d'échange multimodal de la gare TGV d'Auray et de ses quartiers.
- La mise en place d'une unité de valorisation énergétique des ordures ménagères à Plouharnel, avec production d'électricité.
- La reconquête de la qualité de l'eau.
- La définition d'un programme d'aménagement numérique.
- La réalisation d'actions collectives en matière de schémas de développement sportif et culturel.
- L'harmonisation de la signalétique des parcs d'activités communautaire et la mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de requalification ainsi que le lancement d'une stratégie de développement économique partagée entre collectivités et entreprises.

CONTACT ET HORAIRES :

Auray Quiberon Terre Atlantique
Espace tertiaire Porte Océane 2
Rue du Danemark - BP 70447
56404 AURAY Cedex

Tél. 02 97 29 18 69 (standard)

Fax. 02 97 29 18 68

Emai : accueil@cc-aqta.com

Accueil public :

Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30

Le Vendredi : 8h30-12h / 13h30-16h30



> Environnement

Le frelon à pattes jaunes, également appelé frelon asiatique, est, comme tous les frelons, un hyménoptère de la famille des Vespidae.

Il poursuit son invasion en France, à Sainte Anne d'Auray deux nids au moins ont été détruit l'an dernier. Observez les arbres dans votre environnement proche et signalez toutes formes d'essaim ou présence de nid. Les coordonnées d'entreprises spécialisées dans la destruction de ces nids vous seront communiquées. En aucun cas ne prenez l'initiative de détruire vous-même ces nids car les risques d'attaques sont très forts et les conséquences très graves.



> Révision du PLU : affichage public

L'information sur la révision du PLU est portée à votre connaissance par des affichages à la place Le Barh, en Mairie (salle du conseil) ainsi qu'au parking de l'école du Cheval Blanc.

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à vous adresser en mairie ou à prendre un rendez-vous avec l'Adjoint à l'urbanisme, M. YANNIC.

> Des plans des chemins de randonnées sur Ste-Anne d'Auray sont disponibles en mairie.

> Travaux :

Des travaux sur la voie publique sont programmés cet été :

- Réaménagement de l'accès à l'école du Cheval Blanc : accès, arrêt bus, plateau surélevé avec des passages piétons.
- Reprise de chaussée rue Nicolazic (entre la route de Pen Prat et le giratoire de la Croix), rue du Parc (au niveau de l'Espace Camborne).
- Reprise de la route d'accès à Lescrezan (en septembre).
- Mise en place de ralentisseurs route du Guern (en septembre).

Vie Communale

CONCOURS Gastounet

Le concours communal de dessins « Gastounet » a été proposé aux écoles de la commune.

Parmi les 120 dessins réalisés par les enfants des écoles, et remis à la Mairie, le jury présidé par le Maire a sélectionné 9 dessins pour le concours départemental.

LE PALMARÈS COMMUNAL EST :

- **Catégorie 1** : Lilou LE PLAIRE, Louann LAUTRAM, Elise POIRIER.
- **Catégorie 2** : Louann KERVAREC, Noé JÉGOUSSE, Paul ROUILLÉ.
- **Catégorie 3** : Sylvère BÉGUIN, Azeline CARPENTIER, Hanna FINJEAN.

Chaque lauréat a reçu un livre offert par la Mairie. Cette année, il n'y a pas de gagnant au niveau départemental.



• Les vainqueurs de l'école du Cheval Blanc

• Les gagnantes de l'école Sainte-Anne



Remise de médailles



• Médaille de la famille française remise à Mme LE PORT Sophie



• Les anciens combattants ont remis des médailles

CCAS

MEMBRES DU CCAS

Nomination par arrêté municipal de :

Mmes ROBERT (désignée par l'UDAF),
LE COUVIOUR (association handicap),
LECUYER, SUEUR, DUMESNIL, LECLAIR,
DESCHAMPS et M. FAILLOT.

OPÉRATION « TRANQUILLITÉ VACANCES 2014 »

Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre brigade de gendarmerie ou de votre mairie.

LES BONNES HABITUDES :

- Lorsque vous quittez votre habitation, n'apposez pas de mot d'absence sur votre porte et ne donnez pas l'information sur les réseaux sociaux.
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur pouvant faire penser que vous êtes absent longtemps de votre domicile.

- En cas de départ en vacances, prévenez vos proches voisins dans la mesure où vous avez totalement confiance en eux.
- En cas d'absence prolongée, faites ouvrir et fermer les volets de votre maison par une personne de confiance, faites retirer le courrier de la boîte aux lettres.

Si vous êtes tout de même victime :

- Ne touchez à rien et avisez le plus rapidement possible les services de gendarmerie, même s'il s'agit d'une tentative de cambriolage.

FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT (FSL), IMPAYÉS D'EAU ET D'ÉNERGIE

BÉNÉFICIAIRES

Personnes et familles ayant des difficultés financières entraînant des impayés de fournitures d'eau et/ou d'énergie.

CRITÈRES DE RECEVABILITÉ

Le demandeur doit résider effectivement dans son logement. Les ressources doivent être inférieures à 45 % du plafond d'accès au logement social. Solliciter des délais de paiement ou de plan d'apurement auprès du fournisseur. Faire valoir, le cas échéant, ses droits au Tarif Première Nécessité (TPN) auprès d'EDF ou/et Tarif Social Gaz auprès de GDF.

MODALITÉS D'INTERVENTION FINANCIÈRE

L'aide est attribuée sous forme de subvention en fonction des ressources. L'aide est versée dans les limites suivantes, sur l'année civile : 350 € pour une personne seule et 450 € pour un ménage avec ou sans enfant.

PIÈCES À FOURNIR

Justificatifs des ressources mensuelles des trois derniers mois des personnes habitant le logement (pensions, salaires, allocations...); justificatifs des factures impayées; justificatifs des relances effectuées par les créanciers.

DÉPÔT DE LA DEMANDE auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS) de la commune de résidence.

Lorsque vous avez ou risquez d'avoir des problèmes de paiement avec les distributeurs d'énergie (électricité, gaz, eau) et afin d'éviter toute coupure n'attendez pas ! Alerte le CCAS de la commune.

COLLECTE DE VÊTEMENTS ET ARTICLES DE SPORT

Le CCAS collecte des vêtements et articles de sport (pour adultes et enfants) qui seront vendus un très petit prix au profit du CCAS lors du forum des associations en septembre.

Les articles propres et en bon état pourront être déposés durant tout l'été.

Enfance / Jeunesse

> Les dates des camps d'été

- **CAMP AQUATIQUE ADOLESCENTS 12-15 ANS** à Telgruc-sur-Mer du 28/07/2014 au 01/08/2014. Coût du séjour : 160 €
- **CAMP AQUATIQUE POUR LES ENFANTS DE 6 À 12 ANS** à Pénestin du 07/07/14 au 11/07/14. Coût du séjour : 120 €
- **CAMP ENFANTS : CIRQUE - AQUATIQUE** à Riantec du 21/07/14 au 25/07/14. Coût du séjour : 120 €

La priorité sera donnée aux enfants habitant Ste-Anne d'Auray et/ou fréquentant régulièrement l'ALSH.

De plus, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, un bulletin d'information sur la mise en place du projet et des activités proposées va être distribué aux enfants et remis dans les cartables, afin que les inscriptions se fassent le plus rapidement possible, réponse souhaitée avant le 10/07/2014 dernier délai.

PLAN CANICULE 2014

Pendant une vague de chaleur :

- **Fermer fenêtres et volets**, notamment sur les façades exposées au soleil, ouvrir le plus possible (afin de provoquer des courants d'air).
- **Se protéger** : recommander une tenue vestimentaire adaptée aux fortes chaleurs, supprimer toute activité physique et sortie aux heures les plus chaudes,

- **Se rafraîchir** : faciliter l'accès aux douches (une à plusieurs fois par jour).
- **Boire et manger** : distribuer régulièrement de l'eau fraîche, adapter son alimentation.
- **Toutes les personnes dépendantes** : personnes âgées, nourrissons et enfants en bas âge (moins de 3 ans), sont particulièrement exposées aux risques de déshydratation et de coup de chaleur quand la température ambiante est élevée.

Agenda

Du 11 mai au 11 octobre
Exposition « Le Morbihan en 40 oeuvres »
1^{er} étage du cloître - 14h/18h

7 juillet au 21 septembre
Détour d'Art (voir article)

23 juillet
Balades nocturnes
« Contes, nature et patrimoine » au départ du village de Ste-Avoye à Pluneret.
Tarifs : 2.50€/adulte - 1€/10 ans. Départ 20h. Inscription obligatoire à l'Office de tourisme.

25 et 26 juillet
100^{ème} anniversaire de la déclaration du Pape faisant Sainte-Anne, patronne des Bretons.

5 août
Célébration du 70^{ème} anniversaire de la mort des Abbés Allanic et Le Barh, fusillés par les Allemands devant l'EHPAD Sainte-Marie (route de Brec'h)

6 août
Balades nocturnes
« Contes, nature et patrimoine » au départ du camping du Motten à Ste-Anne d'Auray.
Tarifs : 2.50€/adulte - 1€/10 ans. Départ 20h. Inscription obligatoire à l'Office de tourisme.

8 au 15 août 2014 (sauf le 14) à 21h30
Spectacle son et lumière
« Yvon Nicolazic, paysan breton »

9 août
Parcours découverte Nature et Patrimoine au coeur de Ste-Anne d'Auray en giropode segway.
Tarif : 27€/pers. Rendez-vous à 18h. A partir de 15 ans. Inscription obligatoire à l'Office de tourisme.

20 août
Balades nocturnes
« Contes, nature et patrimoine » au départ du bourg de Plumergat.
Tarifs : 2.50€/adulte - 1€/10 ans. Départ 20h. Inscription obligatoire à l'Office de tourisme.

23 et 24 août
Festival des galettes du monde

6 septembre
Forum des associations ainsi qu'une **bourse aux vêtements et articles de sports**, de 10 h à 13 h à la salle omnisports.

Festival des Galettes du Monde 2014

Les 23 et 24 août 2014

Une belle histoire de solidarité

La Fête des Galettes du Monde est née en 2008. Son objectif : permettre aux communautés de toutes origines de se rencontrer pour mieux se connaître.

Trois ans plus tard, le rendez-vous gagnait le titre de « festival ». Et de 1500 visiteurs la première année, le Festival des Galettes du Monde est arrivé à plus de 11000 visiteurs en 2013.

Les organisateurs ? Toutes les associations de Sainte-Anne d'Auray sont parties prenantes, main dans la main dans un même but : offrir un rendez-vous qui permette de se connaître à travers le prétexte gastronomique. Ecoles, associations sportives de football, de danse, de judo ou de musique, association d'anciens combattants : c'est une commune entière

qui se mobilise chaque année, car plus de 400 bénévoles sont nécessaires à la bonne marche de l'événement.

Le Festival des Galettes du Monde a également un but humanitaire. Tous les pays participants reversent les bénéfices de leurs prestations pour mener à bien des opérations humanitaires dans leurs pays d'origine : écoles, dispensaires, hôpitaux...

Cette année, l'Egypte est « pays à l'honneur ».

Samedi 23 août, la soirée musicale du Festival des Galettes du Monde accueille :

- Des initiations aux danses bretonnes avec le groupe FROM.
- Un apéro-concert avec les FRERES MORVAN, qui débutera à 19h00.

Suivra le concert Musique du Monde qui présente :

- JAMI ROSE, chanteuse kabyle née en région parisienne, auteur-compositeur d'origine algérienne produisant une véritable mosaïque de textes et de musiques aux inspirations mêlant les Clash à Ray Charles, Gainsbourg à Baudelaire, Boris Vian à El Hadj Mohamed el Anka.
- MANDIN'GO, un groupe français produisant une musique africaine revisitée par ce quintet afrogroove.

Durant deux jours, 24 pays vont faire découvrir leurs galettes typiques, partager leurs recettes... et échanger bien au delà de l'assiette. Les visiteurs vont goûter des plats du Laos ou de Madagascar, avoir le plaisir d'apprendre, dénicher des créations artisanales exposées sur les stands ou s'initier aux danses de Bretagne et d'ailleurs...

Spectacle son et lumière « Yvon Nicolazic, paysan breton »



Après le beau succès de la première édition, tous les bénévoles et figurants du spectacle son et lumière : « Yvon Nicolazic, paysan breton » vous invitent, une nouvelle fois, à vous plonger dans la vie quotidienne des habitants de Sainte-Anne d'Auray au XVII^{ème} siècle, et à revivre une belle page de l'histoire à travers celle de cet humble laboureur à qui sainte Anne est apparue. Un spectacle vivant et grandeur nature pour les plus grands et les plus petits !

Représentations : 8, 9, 10, 11, 12, 13, et 15 Août 2014, à 21h30.

Renseignements et vente de billets sur le site : www.yvonnicolazic.fr, au 07 82 18 25 15, à l'Office du Tourisme d'Auray et Sainte-Anne d'Auray, ou bien au local de l'Association Spectacles Yvon Nicolazic (ASYN), sur le site du sanctuaire, de 10h à 12h et de 14h à 18h, tous les jours à partir du 15 Juillet 2014.

Marché du Terroir Mai 2014



• Démonstrations culinaires du club des chefs du golfe du Morbihan

Détour d'Art - 8^{ème} édition 2014

Du 7 juillet au 21 septembre
22 chapelles à découvrir en famille

Elles sont des milliers en Bretagne, au détour d'un chemin, au coeur des villages ou en pleine nature, vous tomberez forcément nez à nez avec l'une d'entre elles.

A la croisée de l'histoire et des légendes dorées, elles renferment des trésors qui ont traversés des millénaires... qui sont-elles ? Les chapelles !

Aujourd'hui, leurs portes sont souvent closes, sauf dans le pays d'Auray où toute une population est investie pour vous ouvrir leurs portes et vous y accueillir.

De 7 à 77 ans, amateur de patrimoine ou curieux de belles choses... Détour d'Art vous propose de sortir des sentiers battus à la recherche de ces lieux à la fois remarquables et méconnus.

Visite libre et guidée, parcours familles, ateliers, expositions, concerts, animations... les possibilités de découverte sont aussi multiples que leurs styles !

Visite « à la carte »

Munis de la carte Détour d'Art, choisissez la ou les chapelles que vous souhaitez découvrir !

Vivez l'expérience en famille

Qui a dit que la visite des chapelles n'était pas faite pour les enfants ? Détour d'Art vous prouve le contraire. Le long des parcours « Sur les pas de... », réveillez l'observateur aguerri et l'aventurier qui est en vous... jeux d'observation et jeux de piste, la découverte ne sera que plus vivante ! 4 parcours au choix dans une pochette.

Chapelles en concert

En partenariat avec l'Académie de musique et d'arts sacrés 3 concerts programmés pour découvrir les chapelles en musique.

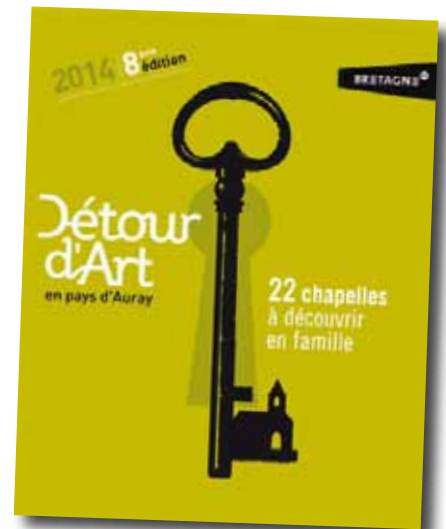
Carte Détour d'Art et pochette famille disponibles gratuitement à l'Office de Tourisme de Sainte-Anne d'Auray.

Office de Tourisme
 d'Auray Communauté

20, rue du Lait
 56400 - AURAY

Tél. 02 97 24 09 75

www.auray-tourisme.com



Recensement Militaire

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? À cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement citoyen est obligatoire.

POURQUOI, QUAND ET COMMENT SE FAIRE RECENSER ?

Des réponses simples pour une action simple.

Pourquoi ?

Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Quand ?

Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Comment ?

Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile ou en ligne sur le site www.mon.service-public.fr (si la commune ad-

hère à ce service en ligne). Dans les deux cas, il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

Une fois recensé, le jeune obtient une attestation de recensement indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple). Environ un an après, il sera convoqué à la journée Défense et Citoyenneté ou il obtiendra un certificat de participation (ce-lui-ci remplacera l'attestation de recensement).

Connaître cette étape et la faire connaître est important. C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen.

> Conseillère générale : Permanence

Marie-Josée LE BRETON,
 la conseillère générale de votre
 canton, vous informe qu'elle tient
 tous les 15 jours une permanence
 ouverte au public.

Les horaires des rendez-vous sont :
 de 9 h à 12 h
 Le lieu des rendez-vous :
 MAISON DES ASSOCIATIONS
 12 rue Redien à Auray

Pour toute demande
 de rendez-vous, merci de contac-
 ter son secrétariat au 02 97 54
 83 91 ou par mail sur [secretariat-
 elus@cg56.fr](mailto:secretariat-elus@cg56.fr)

Garage Henry Josset

vous accueille du lundi au samedi

Rue du Général de Gaulle
 56400 Sainte-Anne d'Auray
 Tél.: 02 97 57 64 13
 Fax : 02 97 57 69 46
garage.josset@orange.fr

- Vente véhicules neufs et occasions
- Réparations toutes marques
- Mécanique • Carrosserie • Peinture
- Dépannage • Remorquage



Styl'Coiffure Coiffeur

Coiffure Mixte • Visagiste

48 rue de Vannes
 56400 Sainte-Anne d'Auray
 Tél. : 02 97 57 65 20

